



Pgfp perte gains futurs prof.

Par **mdominique**, le **09/10/2009** à **15:55**

Bonjour,
Quel est le coeff à appliquer au revenu annuel actualisé pour obtenir le capital compensant la perte des revenus de 48 ans à 65 ans ? Je sais qu'il y a une notion de taux d'intérêt et de table de mortalité, mais rien d'assez précis pour me faire une idée.
Merci aux contributeurs.